

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

OBJET : Action 17.3 – Services associés à la gestion des flux (Informatisation des parkings, e-itinéraires et e-ticketing) – AMI Atout France – Mise à jour du plan de financement prévisionnel

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 11 décembre à dix heures trente minute, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Étaient PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Laurence GASC, Magali BARDOU, Pascal VALLIÈRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Hervé BARO, François MOURAD, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

EXCUSÉS : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE
Marie LAVANDIER donne pouvoir à Franck DOUCET

ABSENTS : Madame Adeline RABATÉ

SECRETARIAT DE SEANCE : Magali BARDOU

VU la délibération n°14-2024 du 19 juin 2024 approuvant dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la passation d'une convention avec Atout France et le plan de financement prévisionnel ;

ÉTANT DONNÉ que les dépenses prévues dans la convention ne respectent pas les critères d'éligibilités ;

Il est nécessaire de modifier le plan de financement comme suit :

Natures des dépenses	Montant HT des dépenses retenues	Subvention Atout France	Autres financements
Etudes et participation RH	60 000 €	30 000 €	30 000€ -SMGS : 6 000 € -Ville : 8 000 € -Agglo : 8 000 € -CD11 : 8 000 €
TOTAL	60 000€	30 000 €	30 000€
%	100%	50%	50%

Les dépenses concerneront :

- la création d'une communication digitale sur la fréquentation de la Cité de Carcassonne à partir du site internet du Syndicat Mixte ;
- une enquête pour la production d'un document de synthèse localisant et dénombrant précisément les places de stationnements et remplacement / suppression et / ou création sur l'ensemble de la ville avec le même niveau de précision par parking, par statuts (abonnés ou visiteurs, etc...).

L'étude prendra également en compte une information complémentaire sur les autres modalités de déplacements (transports en commun, vélos, motos) comme demandé en 2023 par l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable.

Il est proposé au Comité syndical de bien vouloir approuver ce nouveau plan de financement prévisionnel et de lancer les consultations pour les dépenses à engager : communication et enquête sur la gestion des flux.

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,

APPROUVE à l'unanimité

- le nouveau plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus
- le lancement des consultations pour les dépenses à engager : communication et enquête sur la gestion des flux

AUTORISE à l'unanimité

- Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/12/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Gérard LARRAT

Publication par affichage le : 19/12/2024

Le Président

Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).